

Maurice, petit pays, grandes ambitions

Jean-Michel Jauze

► **To cite this version:**

Jean-Michel Jauze. Maurice, petit pays, grandes ambitions. *Cybergeog: Revue européenne de géographie / European journal of geography*, UMR 8504 Géographie-cités, 2012, pp.628. 10.4000/cybergeo.25660 . hal-01244098

HAL Id: hal-01244098

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01244098>

Submitted on 15 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Maurice, petit pays, grandes ambitions

Mauritius, small but ambitious country

Jean-Michel Jauze



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cybergegeo/25660>

DOI : 10.4000/cybergegeo.25660

ISSN : 1278-3366

Éditeur

UMR 8504 Géographie-cités

Ce document vous est offert par Les Bibliothèques de l'Université de La Réunion



Référence électronique

Jean-Michel Jauze, « Maurice, petit pays, grandes ambitions », *Cybergegeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 628, mis en ligne le 21 décembre 2012, consulté le 15 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/cybergegeo/25660> ; DOI : 10.4000/cybergegeo.25660

Ce document a été généré automatiquement le 15 juin 2018.

© CNRS-UMR Géographie-cités 8504

Maurice, petit pays, grandes ambitions

Mauritius, small but ambitious country

Jean-Michel Jauze

Introduction

- 1 Dans le Sud-Ouest de l'océan Indien (fig. 1), l'île Maurice est souvent citée à titre de modèle de réussite pour les pays en développement : « petit dragon de l'océan Indien », « tigre de l'Afrique », les qualificatifs sont particulièrement élogieux. Avec son potentiel balnéaire, son multiculturalisme, sa population accueillante, elle est surtout connue en tant que destination touristique internationale. Ses succès économiques passés (textile, Zone Franche Industrielle d'Exportation) ou présents (Port Franc, *Global Business*, TIC, IRS) sont l'expression d'une solide volonté d'ouvrir le pays au monde et de « jouer dans la cour des grands »¹. Cette stratégie est localement soutenue par les bailleurs de fonds le lobby des sucriers et la population qui s'y retrouve. À l'extérieur, elle est relayée par les banques et institutions internationales qui accompagnent ses efforts de développement.
- 2 Avec 1,3 millions d'habitants, un revenu moyen par tête de 8 500 dollars, 85 % de taux d'alphabétisation, une infrastructure sociale et éducative moderne, une économie dynamique, un paysage en évolution, marquée par la modernisation des villes et l'urbanisation des campagnes sucrières, Maurice fait figure de petit État émergent. Son niveau de développement du capital social et humain le situe dans le haut de l'échelle pour le continent africain. Cette émergence est d'autant plus spectaculaire qu'elle s'inscrit dans un contexte de ressources intérieures limitées et un environnement régional qui, hormis les cas de La Réunion et de l'Afrique du Sud, reste marqué par la pauvreté. Par comparaison, les Comores ont un PIB de 557 millions de USD et un IDH de 0,428, contre respectivement 11,313 milliards USD et 0,728 pour Maurice. Son ascension suscite à la fois admiration et interrogation. En quoi est-elle spécifique d'un certain modèle de développement ? Peut-elle servir d'exemple aux petits États, notamment insulaires, en voie de développement ? Pour pouvoir répondre à ces questions nous examinerons d'abord ce qui fait la réussite du pays que l'on peut qualifier de « bon élève »

du développement. Cette réussite se donne à voir dans un paysage en recomposition dont nous présenterons les activités et lieux emblématiques. Mais, elle montre aussi des limites économiques, sociales, environnementales qui interrogent la pérennité et la valeur du modèle.

Figure 1 : Localisation de Maurice



Source : Jauze, 2012. Réalisation : laboratoire de cartographie appliquée UR.

Une expérimentation réussie des recettes de développement

- 3 Si on considère les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)², peu de pays concernés ont de chance de pouvoir les atteindre à l'horizon 2015. Or, Maurice fait figure d'exception, « *un bon point supplémentaire pour le bon élève habitué à la tête des classements africains* » (Ribouët, 2012). Cette bonne place, comme le rappelait le ministre des affaires étrangères mauricien Arvin Boolell à la tribune des Nations Unies, doit être attribuée à l'intervention de l'État-providence à travers ses investissements massifs dans l'éducation gratuite et universelle depuis 1977 (le taux de scolarisation primaire atteint 97 %), dans la santé, également gratuite, ce qui lui donnait une longueur d'avance sur les autres pays pour la réalisation de ces OMD. Sa qualité de « bon élève » s'exprime aussi dans son aptitude à expérimenter les leçons de développement économique.

L'ouverture économique

- 4 Avec sa Zone Franche d'Exportation qui tire les salaires vers le bas, son Port Franc, son système financier « *offshore* », sa volonté de devenir une « *duty free island* » réduisant ses

tarifs douaniers, ses efforts pour ramener la dette publique de 54,1 % du PIB en 2012 à 50 % à l'horizon 2018, Maurice s'inscrit tout à fait dans les préconisations de la Banque Mondiale et des autres agences pour le développement : réduction des dépenses publiques, diminution du nombre de fonctionnaires, privatisation de l'économie, désarmement douanier, libéralisation des mouvements de marchandises et des capitaux, exploitation des ressources intérieures...

- 5 Son ouverture au monde passe par la création, en 1970, d'une Zone Franche d'Exportation, s'appuyant sur une main-d'œuvre abondante et bon marché. L'initiative recueille quelque succès jusqu'en 1976, bénéficiant de la fin des « Trente Glorieuses » des pays industrialisés. En 1974, la balance commerciale est excédentaire avec un taux de couverture des importations par les exportations de 105 %. Mais les chocs pétroliers de 1974 et 1979 remettent en question les performances de cette Zone Franche, de surcroît concurrencée par les pays asiatiques et pénalisée par une faible productivité. En 1980, l'économie traverse une période de crise, la balance commerciale est à nouveau déficitaire, avec un taux de couverture qui tombe à 66 % et un chômage qui atteint 23 %.
- 6 Le salut vient de la conjonction de trois facteurs :
 - un ajustement structurel imposé par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale qui comporte des mesures monétaires et fiscales drastiques afin d'assainir les finances publiques et de rétablir les grands équilibres. Sa réussite a un coût économique et social élevé : les prix à la consommation augmentent de 42 %, le PIB diminue de 10 %, la consommation intérieure de 3 %, les investissements de 40 %. Les salaires sont réduits entre 1979 et 1986, le taux d'intérêt relevé, la roupie dévaluée de 182 % entre 1979 et 1983 ;
 - une campagne internationale intensive de relance de la Zone Franche ;
 - le boom du textile à partir de 1983 qui vient doper cette Zone Franche. Au début des années 1980 elle accueille 51 entreprises textiles contre 47 non-textiles. En 1988, elles sont, respectivement, 435 et 156, avec des investisseurs comme l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les USA, l'Australie, l'Afrique du Sud, l'Inde, Hong Kong, Singapour et Taïwan.
- 7 Conjuguant les bonnes performances de la Zone Franche, la rente sucrière et l'essor du tourisme, le pays connaît, sur deux décennies environ, un taux de croissance annuel moyen soutenu de 5,7 %. Le PIB triple presque, passant de 1,8 milliard de dollars en 1984 à 5,3 milliards en 2004. Avec un PIB de 5 260 dollars par habitant et un secteur manufacturier qui représente 30 % de son PIB, Maurice fait figure de « Nouveau Pays Industriel ».

Des conditions propices à l'investissement

- 8 S'ouvrir au monde supposait sa capacité à attirer l'investissement extérieur. Pour ce faire, l'État a su créer des conditions favorables : stabilité politique et institutionnelle, fiscalité avantageuse, traités de non-double imposition avec plus d'une trentaine de pays (Inde, Chine, Afrique du Sud, Thaïlande, France...), respect de la confidentialité intégré dans les lois bancaires et financières, infrastructure technologique et informatique moderne, professionnels bilingues. De plus, le pays bénéficie d'un fuseau horaire permettant de travailler pendant au moins 4 heures en simultané avec les opérateurs financiers des marchés européens et asiatiques.

- 9 La Bourse des valeurs de Port-Louis est créée en 1989 pour vendre le marché mauricien aux investisseurs étrangers. De 89 millions de dollars en 1989, sa capitalisation passe à 5 771 millions de dollars en 2011. Le pays devient la troisième place boursière en Afrique, après Johannesburg et Le Caire. Il est admis en 2005 à l'Association Internationale des Bourses de Valeurs, qui regroupe les principales places boursières du monde, et l'*African Stock Exchanges Association* (ASEA).
- 10 Cherchant à diversifier l'économie au-delà du sucre, de la Zone Franche, du tourisme et à s'intégrer dans le système financier international, l'État mauricien développe, à travers le *Mauritius Offshore Business Activities Act* (MOBAA) de 1992, des activités extraterritoriales qui échappent au régime juridique du pays. L'objectif de départ est de capter les capitaux sud-africains qui utilisent l'*offshore* de Jersey et de l'île de Man. Le succès de ce secteur vient surtout de la libéralisation économique de l'Inde et de son grand besoin de capitaux, d'autant que Maurice avait signé avec ce pays une convention de non-double imposition. En 2002-2003, 32 % des IDE en Inde (534 millions USD) ont transité par l'*offshore* mauricien.
- 11 Celui-ci comprend des activités bancaires, d'assurance, de services-conseil, des entreprises commerciales et de haute finance, des services de navigation, de traitement de données et de gestion de fonds. Il sait rester très concurrentiel par rapport aux autres places de ce type dans le monde grâce à une adaptation permanente de la législation bancaire et financière du pays. Les sociétés qui y opèrent bénéficient d'avantages financiers et fiscaux très alléchants ainsi que de nombreuses opportunités d'affaires : libre rapatriement des dividendes, franchise d'impôt sur les dividendes, les gains en capital et les produits payés par les sociétés, diverses exemptions fiscales sur le matériel ou les droits d'enregistrement, réduction de moitié du taux d'impôt sur le revenu...
- 12 Son succès a cependant des rejaillissements négatifs sur la bonne image du pays, accusé de favoriser l'évasion fiscale et bancaire³, soupçonné de blanchiment d'argent. L'État doit impérativement rétablir la confiance des institutions internationales. En 2001, par le *Financial Services Development Act* (FSDA), le gouvernement crée le *Financial Services Commission* (FSC), chargé de gérer les activités *offshore* qui sont désormais regroupées dans le *Global Business*. L'objectif est double : revaloriser l'image de l'*offshore* en attirant de nouveaux investisseurs par des avantages fiscaux plus étendus et plus intéressants, ainsi que des procédures simplifiées d'investissement de création de sociétés. En contrepartie, les contrôles sont plus rigoureux : les investisseurs doivent désormais déclarer leur identité et leurs références bancaires, une unité spéciale (*Financial Intelligence Unit*) est chargée de traquer les délits. En 2011, le *Global Business* compte 23 924 sociétés et les seuls investissements des sociétés d'investissement et de fonds de pension s'élèvent à 72,7 milliards de dollars. L'IDE y est de 430 millions de dollars. Parmi les principaux investisseurs on compte des sociétés américaines (23 %), anglaises (10 %) singapourienne (9 %), indiennes (8 %). Les principaux pays bénéficiant de leurs investissements sont l'Inde (56 %), l'Indonésie (17 %) et la Chine (6 %).
- 13 Pour autant, la suspicion qui plane sur ce secteur n'est pas totalement levée. En 2007, la presse locale révélait que des ventes d'armes et d'avions de combat entre le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud, impliquant des ressortissants d'Arabie Saoudite, y avaient transité. Pourtant, comme le signale W. Bertile, Maurice ne figure pas sur la liste noire du GAFI (Groupe d'Action Financière), organisation intergouvernementale créée en 1989 pour lutter contre le blanchiment d'argent sale et le financement du terrorisme. L'indice de perception de la corruption publié par le *Transparency International*, le classe en 2005 au 51

° rang, devant les Seychelles (55°) et Madagascar (97°). Le premier est occupé par l'Islande, le dernier par le Bangladesh et le Tchad. La France occupe la 18° place (Bertile, 2008).

L'exploration de nouveaux secteurs porteurs : TIC et externalisation des services

- 14 Profitant de la dynamique du *Global Business*, le gouvernement ambitionne de faire des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de l'externalisation de services le cinquième pilier de l'économie, après le sucre, le textile, le tourisme et les services financiers.
- 15 *Mauritius Telecom*, l'opérateur national, s'est positionné très tôt sur les TIC en modernisant son réseau intérieur de communication et ses liaisons satellitaires. Il a investi 35,2 millions d'euros dans le raccordement du pays au câble SAFE⁴. Avec la fin du monopole du marché des télécommunications en 2003, trois opérateurs se partagent désormais le marché de la téléphonie mobile locale (*Cellplus*, filiale de *Mauritius Telecom*, *Emtel Ltd*, le premier à avoir lancé le réseau cellulaire d'Afrique, l'indien *Mahaganar Nigam Telephone*) et six le marché de la téléphonie internationale.
- 16 S'appuyant sur le développement des TIC, une main-d'œuvre formée, bilingue et compétitive, un environnement propice d'affaires, Maurice propose toute une gamme de services externalisés dans le secteur du *Business Processing Outsourcing* (BPO). Celui-ci offre sur le marché des services dématérialisés pour des sociétés aussi bien étrangères que mauriciennes cherchant à sous-traiter tout ou partie de certaines de leurs opérations coûteuses comme les activités comptables, le marketing ou la vente.
- 17 Par des incitations qui vont de la simple fourniture d'électricité à tarif préférentiel à des avantages fiscaux sur les bénéfices et l'acquisition de matériel, en passant par la facilitation administrative de l'installation de l'entreprise, son objectif est d'attirer le maximum de sociétés étrangères afin de bénéficier de transferts de capitaux, de technologies et de savoir-faire. En 2005, sur les 78 sociétés du secteur des TIC, employant 3 354 personnes, 46 % relevaient de l'externalisation des services (BPO), 22 % des centres d'appels, 18 % du développement des logiciels, 9 % du multimédia. Le reste se partageait entre l'éducation en ligne et le développement des sites Internet. En janvier 2006, les TIC concernaient 300 entreprises employant 4 332 personnes dont 110 spécialisées dans le BPO (2 371 employés). Les principaux clients du marché de l'externalisation des services sont la France (38 %), Maurice (35 %), l'Inde (8 %), le Royaume-Uni (8 %) et d'autres pays européens (6 %). Les entreprises françaises représentent 40 % des centres d'appels. Le pays accueille 15 % des centres d'appels français délocalisés, derrière le Maroc (45 %) et la Tunisie (25 %), mais devant le Sénégal et la Roumanie.
- 18 *Mauritius Telecom* a acquis, dans le secteur des TIC, une solide expérience technologique et commerciale qui lui a permis d'intervenir en Afrique de l'Ouest et de s'implanter à Madagascar et au Burundi. Maurice est ainsi devenu le leader des TIC en Afrique.
- 19 Le BPO et le centre d'appels, qui sont la partie la plus visible de l'iceberg *Global Business*, peuvent être considérés comme des services à valeur ajoutée modérée. Désormais, les sociétés se tournent davantage vers les services à haute valeur ajoutée, comme le droit des entreprises, la défiscalisation. Ce nouvel angle de l'externalisation des services s'accompagne, pour les entreprises étrangères qui souhaitent s'implanter dans l'île, de la possibilité de s'enregistrer comme compagnie mauricienne et de recruter localement, ce

qui suppose un besoin en compétences locales très formées et spécialisées. Le *Global Business* passe ainsi à la vitesse supérieure.

Un environnement institutionnel qui inspire confiance

- 20 L'engagement de l'État envers le libre-échange et l'état de droit, illustré par le classement du pays en tête de l'indice Ibrahim de gouvernance des pays africains ainsi que par l'*Index of African Governance*, corrélé avec la croissance, lui attire de nombreuses sympathies internationales et lui ouvre l'accès aux marchés mondiaux. Ces relations, à la fois dynamiques et complexes, sont toujours largement profitables au pays, qui plaide pour un traitement spécial en faveur des petits États à l'économie vulnérable face au grand commerce international⁵. Elles dessinent schématiquement trois cercles.
- 21 Le premier relativement large, regroupe des Institutions et organisations internationales, des grandes puissances où l'Union européenne et les États-Unis figurent en bonne place. Le développement mauricien s'est réalisé en partie grâce à l'aide européenne, au travers notamment des accords sucriers, même si ces derniers sont progressivement remis en cause par l'OMC. Les relations entre Maurice et l'Europe portent aussi sur des accords de pêche autorisant les bateaux européens à pêcher dans les eaux territoriales mauriciennes avec contrepartie financière. Jusqu'en 2007, les pays ACP (cf. glossaire) dont fait partie Maurice ont bénéficié d'un libre accès au marché européen pour leurs produits industriels, agricoles et halieutiques. Cette préférence commerciale a été renégociée dans le cadre de nouveaux Accords de Partenariat Économique (APE), prévoyant notamment une certaine réciprocité de libre accès des marchandises. Dans ce nouveau cadre d'échanges, Maurice tente de tirer son épingle du jeu, en protégeant son marché intérieur et en listant les produits sensibles ou d'importance stratégique (sucre, textile) ne devant pas tomber sous la règle de la libéralisation.
- 22 Avec les États-Unis, Maurice a toujours bénéficié de préférences commerciales. Ces concessions économiques s'inscrivent dans leur stratégie pour conserver leur position militaire aux Chagos. Comme le déclarait le Premier ministre mauricien Navin Ramgoolam : « *Les revendications pour retrouver les Chagos ne remettent nullement en question les activités militaires des USA sur Diego Garcia.* » (Rivet, 2012). L'*Africa Growth Opportunity Act* de 2000, mis en place par le Congrès américain, permet aux produits textiles mauriciens de pénétrer le marché américain sans quota et sans taxe, lui procurant un avantage certain sur ses concurrents. Maurice est le troisième exportateur africain en volume aux USA, après le Lesotho et l'Afrique du Sud, et le premier en valeur. La balance de ses échanges avec les États-Unis est excédentaire. Les exportations concernent le textile, le sucre, les bijoux, les montures de lunettes, les fleurs, les objets artisanaux. Les importations sont constituées de voitures, de machines, d'appareils téléphoniques, de jeux vidéo, d'engrais...
- 23 Le deuxième cercle, qui correspond au pourtour de l'océan Indien, réunit les pays de l'*Indian Ocean Rim* (IOR), du *Common Market for Eastern and Southern Africa* (COMESA) et de la *Southern African Development Community* (SADC), avec une extension vers la Chine. Les relations privilégient l'Inde et la Chine. Avec le premier pays, dont est originaire près de 70 % de la population mauricienne, les relations sont anciennes. L'Inde est traditionnellement un grand pourvoyeur de Maurice en matières premières textiles et vêtements, en produits alimentaires, en machines et véhicules. En échange, au travers du *Global Business*, Maurice est son plus gros fournisseur de capitaux. Par ailleurs, des sociétés

indiennes se délocalisent en « *offshore* » mauricien afin d'échapper à la fiscalité de leur pays. En 2005, l'Inde devient le premier investisseur à Maurice, dans le textile, les produits pharmaceutiques, la formation en informatique (elle a financé la création de Cyber-cité), le mobilier en plastique, la fabrication des tubes d'acier et la peinture. La même année elle ouvre une ligne aérienne Inde-Maurice-Afrique du Sud. Les sociétés indiennes sont intéressées par la possibilité de pénétrer le marché africain, en raison de l'appartenance de Maurice au COMESA et SADC.

- 24 Les relations avec la Chine s'inscrivent dans la politique expansionniste de ce pays, favorisée par un fonds de peuplement chinois à Maurice (3 % de la population). La Chine est intervenue dans l'aide à l'équipement du pays : aéroport de Plaisance, tout-à-l'égout des Plaines Wilhems, stade Anjalay de Bellevue, hôpital de Rose-Belle, acquisition du Mauritius Trochetia assurant la liaison maritime avec La Réunion et Rodrigues. Elle a également participé à la construction de logements. Les Chinois ont investi dans le textile et le Port Franc où ils sont la principale source d'importation. Cette collaboration est, cependant, loin d'être désintéressée : d'une part, elle est souvent conditionnée à l'implication des entreprises chinoises dans les projets, d'autre part, l'objectif est, comme pour l'Inde, de pénétrer le marché africain par le biais des relations mauriciennes.
- 25 Le troisième cercle, plus régional, limité au cadre de la Commission de l'Océan Indien (COI), se définit surtout à travers ses relations avec Madagascar et sa proche voisine, La Réunion.
- 26 Dans le premier cas, Maurice utilise le pays comme base d'expansion, profitant de sa proximité géographique, de ses ressources naturelles et de sa main-d'œuvre bon marché. Dès 1991, les entreprises mauriciennes s'y installent et la création de la Zone Franche malgache amplifie le mouvement, dans le textile, la culture de fleurs, le mobilier, le travail du bois... Maurice est le premier investisseur de la Zone Franche malgache en termes de flux et le troisième en termes de stocks, derrière la France et la Chine. Les échanges commerciaux avec ce pays ont bénéficié du Programme Régional Intégré de Développement des Échanges (PRIDE) de la COI, visant à un abaissement réciproque des tarifs douaniers.
- 27 Dans le second cas, les relations sont médiatisées par la France et l'appartenance de La Réunion à l'Europe. Les accords Union Européenne – pays ACP profitent à Maurice dont les marchandises accèdent au marché réunionnais sous des tarifs douaniers préférentiels. À l'inverse, les marchandises réunionnaises doivent s'acquitter d'un droit de douane élevé pour accéder au marché mauricien. La Zone Franche mauricienne, le coût de la main-d'œuvre, son savoir-faire attirent beaucoup d'investisseurs réunionnais dans l'hôtellerie, la grande distribution, l'agroalimentaire et le bâtiment. En retour, Maurice investit à La Réunion dans la finance, le tourisme, le commerce, et l'assurance.

Une réussite qui se donne à voir

- 28 L'émergence de Maurice sur un territoire aussi petit (1 865 km²) se traduit par une évolution rapide des paysages. Les villes se modernisent et se structurent, les campagnes sont envahies par de nouvelles activités qui marquent le recul de la canne à sucre et recomposent la dynamique territoriale autour de nouveaux pôles de développement.

Port Louis, ville mondiale en gestation

- 29 La municipalité de Port Louis, avec le soutien de l'État, ambitionne de faire de la capitale une place mondiale, à l'instar de ses voisines indiennes et asiatiques : Bombay, Singapour, Hong-Kong, Shanghai... Centre décisionnel, poumon économique, centre d'affaires, pôle portuaire, ville touristique, la capitale est tout ceci à la fois. L'émergence se construit autour de quelques lieux emblématiques, le *Central Business District* (CBD), le Port Franc et le *Caudan Waterfront*, qui surimposent une ville moderne à l'ancienne capitale coloniale.
- 30 Le dynamisme portlouisien s'affiche dans son CBD en construction qui verticalise le centre ancien (fig. 2). Dans cet espace riche d'un héritage architectural colonial où la hauteur des constructions n'excédait guère un étage, l'intrusion, depuis une dizaine d'années, d'immeubles, de tours de béton, d'acier et de verre, à l'architecture moderne, tranche résolument avec le contenu et la fonction de la vieille ville. Les banques, services financiers, sièges sociaux des entreprises et autres compagnies d'assurance, dans un processus classique de « *citisation* », repoussent la fonction résidentielle vers la périphérie. Des magasins et centres commerciaux modernes modifient la structure traditionnelle boutiquière. Port Louis se construit un centre d'affaires jaloué de ses consœurs du Sud-Ouest de l'océan Indien.

Figure 2 : Vue de Port Louis à partir du port : premier plan, à droite, le Caudan Waterfront, second plan, les tours du CBD, arrière-plan, l'amphithéâtre montagneux qui ceinture la ville.

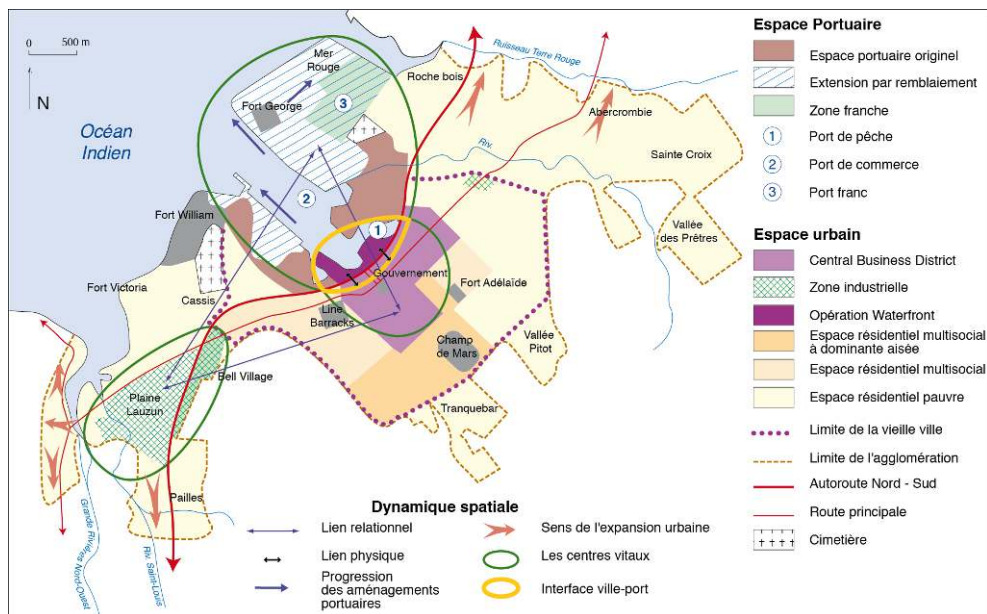


Source : cliché auteur – 2012

- 31 La ville a su tirer parti de sa fonction portuaire pour asseoir son rôle de poumon économique et de premier pôle industriel du pays. Le développement du commerce international, la volonté de devenir un *hub* dans l'océan Indien ont guidé la modernisation de l'outil portuaire. Le nouveau port édifié sur 200 hectares récupérés par

comblement de Mer Rouge (fig. 3) distingue un espace de pêche occupant les anciens bassins portuaires, un port de commerce et un Port Franc. Les nouveaux quais en eau profonde qui accueillent des porte-conteneurs géants de la quatrième génération⁶ lui permettent de devancer ses principaux concurrents régionaux. Cet avantage a su séduire les trois plus gros armateurs mondiaux : MSC (*Mediterranean Shipping Company*), Maersk, et P&O Nedlloyd Mitsui OSK Lines. MSC et Maersk, qui réalisent 76,7 % du trafic maritime conteneurisé de Port-Louis, l'utilisent comme port d'éclatement vers les pays voisins : Madagascar, La Réunion, Mayotte, les Seychelles. C'est actuellement l'un des ports les plus dynamiques du Sud-Ouest de l'océan Indien (5^e rang en trafic), derrière les grands ports sud-africains mais devant celui de La Réunion. Son trafic de marchandises a augmenté de 51,42 % entre 2000 et 2010, passant de 3 367 890 tonnes à 5 099 828 tonnes.

Figure 3 : Organisation spatiale de la ville et du port



Source : Jauze, 2012. Réalisation : laboratoire de cartographie appliquée UR.

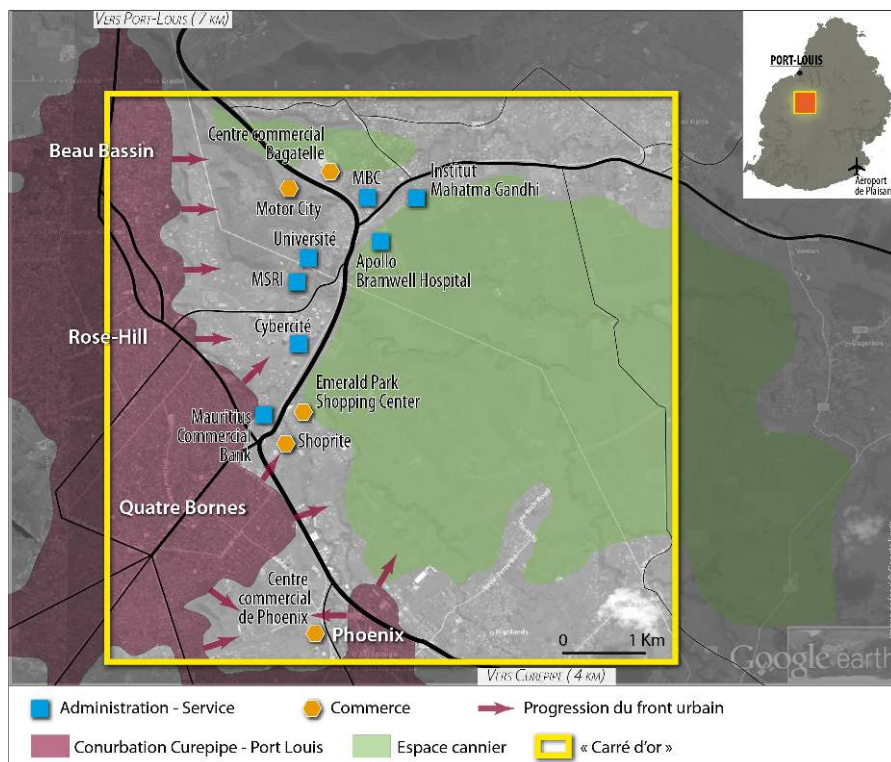
- 32 Au dynamisme du trafic portuaire traditionnel s'ajoute celui d'un Port Franc en pleine expansion. Créé en 1992 sur le site de Mer Rouge, il ne cesse de s'étendre et rassemble aujourd'hui 120 000 m² d'entrepôts répartis sur une douzaine de sites. Son développement a été confié à la *Mauritius Freeport Development* (MFD) qui réunit des investisseurs mauriciens et des groupes internationaux. Il permet un déchargement, un stockage, une transformation mineure et une réexportation des marchandises dans tout le bassin india-océanique, en franchise douanière, avec un minimum de formalités administratives. Il est utilisé comme base logistique par des puissantes sociétés, à l'instar de l'américaine Boxmore, grosse société d'embouteillage qui livre l'Afrique du Sud, La Réunion, Madagascar, le Kenya... En 2010, 6,2 millions de tonnes de marchandises ont transité par ce port, pour une valeur de 954 milliards de roupies⁷. En 2011, la MFD a réalisé 19,7 millions de Rs de bénéfice et se propose de lever 150 millions de Rs en bourse afin de financer sa dernière phase de développement. Le Port Franc est un centre de distribution régionale utilisé par les États-Unis et l'Asie pour pénétrer le marché africain, profitant des accords préférentiels de Maurice avec ce continent.

- 33 Utilisant les potentialités du Port Franc, les autorités mauriciennes mettent en place le *Seafood Hub*, centre d'activités dédié à la pêche, exploitant les ressources de sa vaste zone économique exclusive (1,9 millions de km²) et ses accords de pêche avec les pays asiatiques et européens. Sept sociétés de pêche y sont basées dont trois taiwanaises, une japonaise, une sino-espagnole et deux mauriciennes, ainsi que quatre sociétés spécialisées dans le traitement du poisson : « Thon des Mascareignes », « *Princes Tuna* », filiale de l'anglais « *Princes Ltd* » géant mondial de l'agroalimentaire, « Sapmer », spécialisé dans le traitement de la légine, et une société mauricienne. Avec 22 000 tonnes de capacité, pour une superficie de 12 000 m², Maurice est actuellement la plus grande chambre froide de l'océan Indien. Le *Seafood Hub* a dégagé 3,369 milliards de roupies de recettes d'exportation en 2010. Après les Chinois (farine de poisson et huile de thon), les Russes sont, à leur tour, intéressés par les produits élaborés du *Seafood Hub*.
- 34 Ce succès est pourtant terni. En 1998, le « *Caroline Glacial* », navire battant pavillon du Honduras, est pris en flagrant délit de déchargement dans le Port Franc d'une cargaison de légine illégalement pêchée dans les eaux australes antarctiques françaises, ce qui attire le regard de la communauté internationale sur les activités du Port Franc. Sous la pression de la France, directement concernée avec l'Australie par le pillage de cette ressource halieutique⁸, Maurice est alors obligé de revoir son rôle de base arrière des « braconniers de la mer ».
- 35 Enfin, Port Louis est une vitrine du tourisme international. Son génie est d'avoir réussi à concilier l'héritage ancien de son commerce de rue dont l'épicentre est le Marché Central (le Bazar de Port Louis) et de nouveaux centres d'intérêt intégrés dans une opération *waterfront*. Gagné sur les friches portuaires, ce nouveau « morceau de ville » regroupe bureaux, espaces de détente et de loisirs, restaurants, magasins de luxe (*Caudan Waterfront*), aire de promenade et de repos (*Port Louis Waterfront*) (fig. 2). Le succès du *waterfront*, tout en offrant un nouveau *look* à la capitale, se mesure à sa forte fréquentation par les touristes et la population locale.
- 36 Encerclée au sud-est par un amphithéâtre montagneux, limitée au nord-est par la mer, la ville manque cependant de place.

Le « Carré d'Or » mauricien

- 37 La nécessité de désengorger la capitale et d'accueillir de nouvelles activités dynamiques, dans un cadre fonctionnel et spacieux, trouve son expression dans le « Carré d'Or » (fig. 4), portion d'espace situé entre Phoenix au sud et Moka au nord, s'articulant autour de la voie routière rapide Sud (aéroport) – Nord (Grand-Baie). Distant d'à peine 7 km de Port Louis, il rassemble, sur d'anciennes terres à canne, des centres commerciaux, des services institutionnels dont l'Université du Réduit, le Mauritius Sugar Industry Research Institute (MSIRI), la Mauritius Broadcasting Corporation (MBC), le Mahatma Gandhi Institute (MGI) et Cyber-cité, centre névralgique des Nouvelles Technologies.

Figure 4 : Le « Carré d'Or » mauricien



Source : Jauze, 2012. Réalisation : laboratoire de cartographie appliquée UR.

- 38 Phoenix est le premier à avoir accueilli en 1994 un centre de grande distribution et une galerie de boutiques. Bagatelle, inauguré fin 2011, est le dernier-né du « Carré », baptisé « Mall of Mauritius », il se veut être un clin d'œil à l'immense « Mall of the Emirates » de Dubaï pour qui le pays cultive une certaine admiration. C'est le plus grand centre commercial de l'île, rassemblant de nombreuses enseignes internationales dont la plupart d'Afrique du Sud, partenaire financier du projet avec le groupe sucrier ENL. Outre la dimension commerciale, Bagatelle ambitionne d'être un pôle récréatif (cinéma, *food-court*) et un centre d'affaires (hôtel). L'accent est mis sur l'identité locale à travers un style architectural « néo-créole », avec son four à chaux reconstitué et ses toitures pentues recouvertes de bardeaux⁹.
- 39 Séparé de Bagatelle par la voie rapide, *Motorcity*, en construction, se propose d'accueillir les grands concessionnaires automobiles de l'île. Le groupe ENL, propriétaire des terres à canne en contrebas de Bagatelle, envisage d'y installer un lotissement résidentiel : le prix du foncier y enregistre déjà des envolées. Cette partie du « Carré d'Or » devrait donc fortement se densifier et se transformer, à terme, en centre urbain, dans un processus de périurbanisation classique qui, à l'échelle insulaire, marque le recul de l'activité cannière.
- 40 Le cœur de ce « Carré d'Or » bat à la Cyber-cité d'Ebène (fig. 5), ensemble de tours et de constructions modernes sur 64 hectares dont l'édification a débuté en 2001 et qui symbolise l'intérêt du pays pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce projet, géré par le *Business Parks of Mauritius Ltd* (BPML), a été rendu possible grâce à la connexion de Maurice au câble SAFE et au soutien financier et technique de l'Inde (110 millions d'euros). Il comprend, outre la « Cyber Tour » de 12 étages, offrant 40 000 m² aux entreprises des TIC, un centre d'affaires, un centre

commercial, un centre de formation et d'éducation en ligne (le « Corridor du savoir »), un hôtel d'affaires, un pôle administratif accueillant déjà plusieurs ministères décentralisés, un « Cyber-village » à destination des cadres et personnels techniques des entreprises. En complémentarité de Port Louis, Cyber-cité est aussi un centre financier qui abrite, entre autres, le *Global Board of Trade* (GBOT), bourse d'échanges de matières premières (or, argent, pétrole brut), la *Mauritius Commercial Bank* (MCB), avec son architecture originale en forme de ballon de rugby, HSBC, EMTel, *Price Waterhouse Coopers*, *Barclays*.

Figure 5 : Cyber-cité en construction, en bordure de la voie rapide reliant l'aéroport à Port Louis



Source : cliché auteur – 2009.

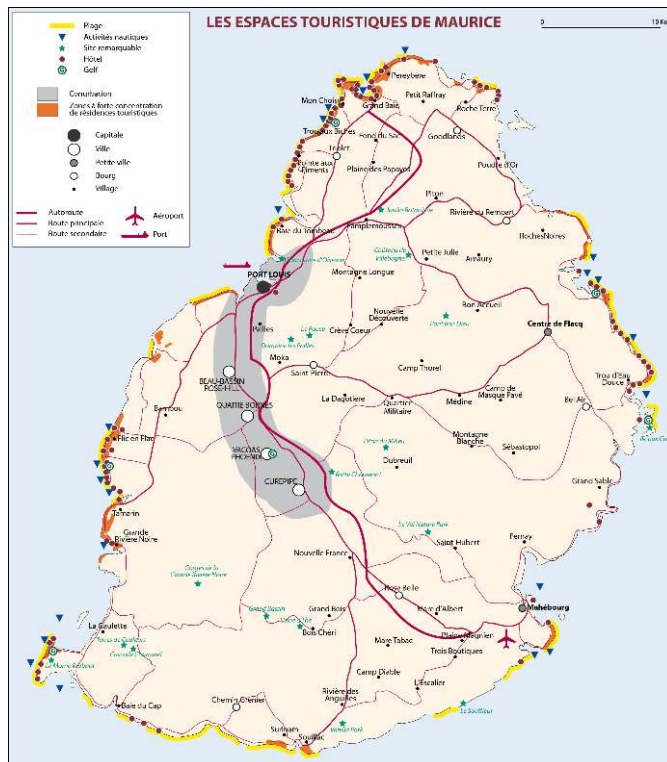
- 41 Les autorités mauriciennes, au travers du *Human Resource Development Council* (HRDC), envisagent de faire de Cyber-cité une « zone 24/7 », la plupart des opérateurs présents sur le site fonctionnant déjà 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le HRDC veut ainsi utiliser Cyber-cité comme base d'expérimentation pour étendre progressivement le « 24/7 » au reste du « Carré d'Or » (centres commerciaux de Bagatelle et de Phoenix) et populariser le concept, en dépit des réticences syndicales au travail de nuit.

De la canne au tourisme médical

- 42 Maurice, île touristique, mise sur certains avantages ayant bâti sa réputation : climat agréable, lagon aux eaux turquoise, plages de sable blanc bordées de cocotiers, hôtels pieds dans l'eau, richesse culturelle, population accueillante, différentiel du coût de la vie en faveur des visiteurs... Le tourisme est essentiellement littoral (fig. 6) et se concentre principalement dans le Nord-Ouest autour de Grand Baie et de Trou aux Biches, et dans le Sud-Ouest autour de Flic en Flac et du Morne. Le Sud et l'Est, moins bien dotés en plages exploitables, directement soumis au flux de l'alizé et éloignés des centres d'intérêt,

restent en marge. Trou d'Eau Douce y fait quelque peu exception en raison des potentialités offertes par l'Île aux Cerfs (plage, baignade, excursion, activités sportives).

Figure 6 : Localisation des espaces touristiques littoraux



Source : Jauze, 2012. Réalisation : laboratoire de cartographie appliquée UR.

- 43 Profitant de leur rente d'exportation, dès les années 1970 les sucriers investissent une partie de leur recette dans le secteur touristique (construction hôtelière, participation à des groupes hôteliers). Cet investissement se fait plus franchement à partir des années 1980 avec l'essor du tourisme et la fin du boom sucrier. De fait, il existe un lien étroit entre les principaux groupes mauriciens qui contrôlent la filière touristique et les grandes propriétés sucrières franco-mauriciennes, principalement aux mains de quatre familles : Dalais, Espitalier-Noël, Lagesse, De Spéville. On peut y voir, selon E. Grégoire, la reproduction de l'hégémonie coloniale de l'oligarchie sucrière blanche, favorisée par l'État, « les mêmes groupes et individus ou leurs fils contrôlant les deux activités » (Grégoire, 2008, p. 12).
- 44 Avec la fin des marchés négociés et l'évaporation de la rente sucrière, l'attention des sucriers se porte sur un nouveau segment touristique : les projets IRS (*Integrated Resort Scheme*). Les sociétés dont les terres sont proches du littoral y trouvent là une formidable opportunité de valorisation de leur capital foncier : le groupe CIEL avec le projet « Anahita » à Beau Champ, le groupe Médine avec « Tamarina » à Wolmar, le groupe Espitalier-Noël avec « Villas Valriche » à Bel-Ombre...
- 45 Le concept d'IRS est institué en 2002 par l'*Investment Promotion Regulation* qui, entre autres avantages, accorde le statut de résident aux étrangers investissant dans les villas de luxe. Il associe résidence, hôtellerie et loisirs haut de gamme dans un schéma de développement intégré pouvant avoir des retombées financières, économiques, sociales

et culturelles positives. Le dernier projet en date (2011), « Azuri Village », associe le groupe sucrier FUEL, le plus grand propriétaire terrien de Maurice (10 500 ha dont 8 000 en canne), et *Indian Ocean Real Estate Co* (IOREC) dans la construction d'un complexe de 169 résidences à Haute-Rive dans le Nord-Est. Les projets IRS sont relayés par les RES (*Real Estate Scheme*), permettant aux moyens et petits propriétaires fonciers de participer à leur tour au schéma de développement.

- 46 Ces projets inaugurent une recomposition de l'espace agricole, avec un passage de l'économie sucrière au tourisme de luxe. À Bel-Ombre, au sud de l'île, un partenariat entre le groupe Espitalier-Noël propriétaire des terres, l'État, des opérateurs mauriciens et étrangers a permis de redynamiser la région grâce à un programme intégrant un lotissement de luxe sous licence IRS (« Villas Valriche »), un golf de dix-huit trous et cinq établissements hôteliers haut de gamme. L'implantation de ce complexe a totalement bouleversé le paysage traditionnel et la vie du petit village sucrier (Jauze, 2009).
- 47 Selon le quotidien britannique *The Telegraph*, Maurice fait actuellement partie du top 5 des pays où il fait bon investir dans l'immobilier de luxe, juste après le Canada, Hong-Kong et la Suisse. L'IRS est considéré comme un produit fiable en raison de ses avantages liés à la naturalisation, de la fiscalité et d'une grande stabilité politique interne.
- 48 Souhaitant diversifier leur repositionnement¹⁰ les sucriers s'orientent également vers des projets commerciaux du type *shopping malls*. Si le petit commerce boutiquier a longtemps été préservé, désormais la grande distribution a fait son apparition sous des enseignes internationales. Aux centres commerciaux de la première génération implantés à la périphérie des agglomérations : Phoenix, Grand Baie, Tamarin, sont venus s'ajouter, récemment, des « *malls* » sortis des champs de canne : « Bagatelle » dans le « Carré d'Or », « Cascavelle » dans la région de Médine - Flic en Flac (fig. 7), « *Riverside* » à Rivière du Rempart ou encore le projet de reconversion des bâtiments de l'usine sucrière de Saint-Pierre.
- 49 Ces « villages commerciaux » aux compétences élargies associent à la fonction commerciale (grande distribution et boutiques de luxe) celles de loisir (restaurants, *food-court*, salle de jeu, cinéma, casino), de services (agence de voyage, tour opérateur, banques, coiffeurs, soins esthétiques) et d'habitation (appartements de moyen et de haut standing).
- 50 Ces différents projets participent à la régression de la surface cannière qui, selon le *Mauritius Sugar Industry Research Institute* (MSIRI), est passé de 48,3 % à 41,5 % des 186 hectares de terres agricoles.
- 51 Enfin, le Ministère du Tourisme des Loisirs et des Communications Extérieures mise depuis peu sur le tourisme médical. L'objectif est d'attirer une nouvelle clientèle en combinant *farniente*, santé et beauté. D'abord hésitant, en raison de l'incertitude entourant la compétence médicale locale, le concept commence à porter ses fruits s'appuyant sur certains atouts : centres spécialisés (greffe de cheveux, esthétique dentaire, chirurgie plastique, nutrithérapie, hormonothérapie, remise en forme, spa...), équipement sanitaire à la pointe du progrès, corps médical compétent, personnels formés, bilingues et trilingues, actes de 30 à 50 % moins chers qu'en Europe. Se positionnant sur ce nouveau segment du tourisme, « les opérateurs proposent des forfaits spécifiques qui visent à réduire de manière significative les dépenses des touristes qui se rendent sur l'île pour y subir une intervention en esthétique » (Maurice Hôtels Online, 2012).

Figure 7 : « Cascavelle », village commercial né en 2011 d'un champ de canne à Médine-Flic en Flac



Source : cliché auteur – 2012.

Une « *success story* » pourtant limitée

- 52 En dépit de ses succès, Maurice n'est pas pour autant sorti du sous-développement. Sa veille économique permanente et les multiples réorientations de son activité témoignent d'un dynamisme apparent qui masque aussi une certaine fébrilité. Le revers de la médaille affiche une dépendance extérieure et des problèmes internes non résolus qui fragilisent la durabilité du modèle.

Une économie tributaire de l'extérieur

- 53 Les succès mauriciens reposent en grande partie sur ses accords préférentiels avec l'extérieur : quotas sucriers à prix garanti, accords multifibres pour le textile, accès au marché européen par la Convention de Lomé, au marché américain par l'*Africa Growth Opportunity Act* (AGOA). Or, ces avantages sont remis en question par l'Organisation Mondiale du Commerce, à laquelle adhère le pays. Leur démantèlement a d'importantes répercussions sur l'économie locale, l'obligeant à des réorientations drastiques : délocalisations dans le textile, restructurations, reconversion des sucriers dans l'immobilier touristique de luxe (IRS) et les *shopping malls*.
- 54 Depuis la remise en cause de l'accord multifibre en 2005, Maurice subit de plein fouet la concurrence de pays comme la Chine, l'Inde ou le Pakistan. La libéralisation dans ce domaine s'est traduite par la fermeture d'usines, des délocalisations : vers la Zone Franche malgache à l'instar du groupe *Floréal Knitwear* ou vers le Bangladesh où le numéro

un mauricien, Compagnie Mauricienne de Textile (CMT) vient de racheter une usine. Le nombre d'emplois dans les plus grosses entreprises textiles est passé de 8 282 en 2004 à 5 601 en 2009.

- 55 En 2003, sur plainte du Brésil (Grégoire, Théry, 2007), de l'Australie et de la Thaïlande, l'OMC condamne l'accord sucrier de la Communauté européenne qui accorde aux pays ACP un quota à prix garantis supérieurs de 2 à 3 fois au cours mondial. La réforme de l'organisation du marché du sucre de l'Union européenne a un impact considérable sur la rente sucrière mauricienne qui diminue de 39 % en trois ans, à partir de 2006, soit une perte de 106 millions d'euros par an. Cela l'oblige à restructurer et à moderniser sa filière : concentration d'usines, recherche de plus-value avec des sucres spéciaux, couplage des usines avec des centrales thermiques bagasse-charbon.
- 56 Comme beaucoup de pays modernes dépourvus de ressources énergétiques, Maurice s'appuie sur les importations de pétrole pour assurer sa croissance. K. Jaufeerally, président de l'*Institut for Environmental and Legal Studies* (IELS), a démontré combien cette dépendance fragilisait l'économie et la situation intérieure (Jaufeerally, 2008). Tout renchérissement du prix du pétrole a d'immédiates et sévères répercussions sur la compétitivité locale et le revenu national, affectant la capacité d'épargne et l'investissement.
- 57 Ainsi, l'augmentation des prix du carburant a fortement touché l'activité d'Air Mauritius qui traverse actuellement une zone de turbulence. Sur le dernier trimestre 2011, la compagnie a enregistré 3,2 millions d'euros de pertes, contre 12,2 millions de profits en 2010, sur la même période, l'obligeant à se séparer d'une partie de ses actifs immobiliers et à abandonner certaines destinations non rentables (Milan, Sydney, Melbourne, Francfort, Genève, Munich, Bangalore, Durban...). Elle envisage également de remplacer ses Airbus A 340 par des A 330-200 plus économes en carburant.
- 58 Cette situation énergétique préoccupante incite le gouvernement à envisager des solutions alternatives (production d'éthanol, ferme solaire) qui, pour l'heure, en sont encore au stade de balbutiement ou de déclaration d'intention.
- 59 La crise économique mondiale affecte profondément la croissance mauricienne. Si le premier cycle du développement (boom textile des années 1980 et développement touristique) était surtout dû aux capitaux intérieurs, les investissements étrangers ont désormais pris le relais. Or, ces IDE qui financent non seulement le développement économique, mais aussi le déficit de la balance du compte courant, ont chuté de 47,5 % de 2010 à 2011, passant de 13,9 milliards de Rs (365 millions d'euros) à 7,3 milliards de Rs (192 millions d'euros). La récession internationale touche également l'immobilier de luxe où les ventes d'IRS et de RES stagnent depuis 2011.
- 60 Enfin, le pays subit de plein fouet la concurrence des pays voisins, aux coûts de main-d'œuvre trois à cinq fois moins chers : Madagascar, Inde, pays du Sud-Est asiatique.

Des problèmes internes non résolus

- 61 La croissance économique, depuis les années 1980, se traduit globalement par l'équipement et la modernisation du pays, l'amélioration des conditions d'existence avec des progrès considérables dans l'éducation et la santé, le plaçant à hauteur des pays développés. Mais, la question sociale reste lancinante, avec des problèmes de fond non

réglés, voire, pour certains, exacerbés par le développement : inégalité sociale, différences de revenus, accès au logement...

- 62 Le communalisme qui caractérise le mode de vie des Mauriciens, entretenu par le système politique où chaque communauté est représentée en fonction de son importance numérique, entrave la cohésion nationale. Dans un article publié en 1999, au moment des troubles sociaux ayant suivi la mort suspecte du chanteur Kaya en prison, leader charismatique du groupe Créole, F. Taglioni soulignait la fragilité du système économique et social (Taglioni, 1999). Celle-ci est rappelée à l'occasion de chaque conflit ethnique qui agite périodiquement le pays : 1968, au moment de l'indépendance, 1996, à l'occasion d'un match de football, 1999, suite à la mort du chanteur Kaya. En fait, le système socioculturel mauricien fonctionne sur un modèle de « citadelle assiégée » où chaque communauté, appelée à se côtoyer et à travailler ensemble au quotidien, est capable de se balkaniser dans la sphère de ses relations politiques et sociales. Cette dualité sociale qui entretient des forces de dissension internes peut être considérée, sous certains aspects, comme un frein au développement.
- 63 Par ailleurs, le renchérissement du coût de la main-d'œuvre suite aux hausses de salaires, le retour du chômage (7,3 % en 2009, 7,9 % en 2011) dont celui des jeunes (22 % en 2011) qui avait complètement disparu au cours de la période d'euphorie du textile, l'inflation due aux dévaluations successives de la roupie pour maintenir la compétitivité des exportations, affectent profondément les couches les plus démunies de la population, dessinant une société à deux vitesses. Ainsi, se pose de plus en plus la question de ces villas de luxe et de ces *shopping malls*, dans une société où le pouvoir d'achat de la classe moyenne est en nette diminution face à des prix en augmentation. La résistance du petit commerce de rue face aux luxueux *shopping malls* et autres *duty free shops* est l'expression visible de cette dualité socio-économique où seule la frange aisée de la population profite de l'ouverture sur l'extérieur et de son mode de vie clinquant.
- 64 Le revers du développement s'exprime aussi dans l'existence de 229 poches de pauvreté dans le pays (Source : *National Empowerment Foundation*). Si Maurice est bien positionné pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, en revanche, la lutte contre la pauvreté est un chantier qui reste ouvert. En 2007, 26 000 familles vivaient encore dans une pauvreté relative (revenus inférieurs à 3 821 Rs par adulte par mois). Le gouvernement, au travers de la création d'un ministère de l'intégration sociale et de l'*empowerment program* s'est attelé à la tâche, mais beaucoup reste à faire. De même, reste posée la question des conditions de travail et de logement pour les travailleurs étrangers. N'ayant pas signé les accords du Bureau International du Travail (BIT), sur les lois du travail des étrangers, Maurice ne se préoccupe guère de leur situation. Suite à l'émission « Enquête Exclusive » de M6, le ministère du travail a consenti à se pencher timidement sur le dossier.
- 65 Par ailleurs, la bulle de l'immobilier de bureau a placé sur le marché une offre largement surestimée par rapport à la demande. Comme le relate l'Express du 5 mars 2012, partout les prix sont en baisse et l'on assiste à une concurrence féroce entre promoteurs pour remplir les immeubles vides : Port Louis (20 Rs le pied carré¹¹), Ebène (30 Rs le pied carré), Quatre Bornes (17 à 20 Rs le pied carré). À Quatre Bornes, des maisons sont louées à des petites et moyennes entreprises à des prix très en dessous de la moyenne, venant encore déstabiliser le marché. Cette guerre des prix et cette offre pléthorique expliquent que certaines tours de Cyber-cité ne soient remplies qu'à hauteur de 30 %. Il est à souhaiter que cette mauvaise passe immobilière ne se transforme en véritable crise à l'espagnole !

66 Enfin, la question de la protection de l'environnement, l'un des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement, vient également plomber l'image du « bon élève ». En dépit du classement du pays dans le top 10 de ceux qui accordent une attention particulière à la préservation de leur environnement (2010, *Environment Performance Index*)¹², le ministère de l'environnement et du développement durable n'a pas encore réglé certains problèmes récurrents de pollution et de dégradation du littoral qui, outre leurs impacts sanitaires et écologiques négatifs, risquent, à court terme, d'affecter l'économie touristique. « *Les rivières sont synonymes de dépotoirs (...). Déchets, pesticides ou encore, cadavres d'animaux sont déversés dans les cours d'eau. Et cela coule de source, le lagon et les plages sont pollués à leur tour : plusieurs espèces de poissons ont déjà disparu...* » (Bhoobdasur-Gebert, 2012). De même, le littoral, fortement anthropisé dans les zones touristiques, est exposé à diverses dégradations. Ces phénomènes ont des effets directement perceptibles et spectaculaires par endroits : démaigrissement des plages, recul du trait de côte, pollution du lagon (Jauze, 2010).

Conclusion

67 De l'originalité du modèle de développement mauricien, comme le souligne J.A. Frankel (2010), les autres petits États insulaires et les pays africains peuvent tirer au moins trois leçons. D'abord, l'ouverture commerciale crée une dynamique compétitive sur les marchés mondiaux, décourageant « la recherche de rente » locale et la création de situation de monopole. Ensuite, les intérêts économiques peuvent être un « grand intégrateur social » capable de modérer les divisions ethniques, créant un climat d'apaisement social. Enfin, l'exercice efficace de la démocratie est la clé de réussite des réformes économiques douloureuses, à travers le sentiment de nécessaire sacrifice collectif. À cet égard, le modèle mauricien est exemplaire, fruit d'un pari engagé collectivement par les pouvoirs publics et la population, même si aujourd'hui des voix discordantes se font entendre, dénonçant une richesse inégalement répartie.

68 Des problèmes conjoncturels et structurels viennent cependant le remettre en question : essoufflement des ventes d'IRS, menace d'une crise dans l'immobilier de bureau, perte de compétitivité de certains secteurs industriels, maintien des bas salaires, retour du chômage... Pour autant, cela n'inquiète pas les autorités qui misent sur différents atouts :

- la réactivité du pays : la main-d'œuvre mauricienne s'exporte (migrations circulaires de travail vers la France, la Canada, bientôt l'Italie). La diversification et l'internationalisation de son économie se traduisent par l'achat d'usines textiles à Madagascar ou au Bangladesh et de terres au Mozambique pour la culture du riz à des fins d'autosuffisance alimentaire ;
- sa capacité à se positionner sur de nouveaux créneaux porteurs : après « l'offshore », le Global Business, les TIC, le « *Seafood Hub* », l'« IRS », c'est au tour du « *shopping mall* » et du « tourisme médical » ;
- la bienveillance du regard extérieur : de 2006 à 2009, selon les chiffres du ministère des Finances, les dons et prêts en faveur de Maurice, s'élevaient à 27 milliards de Rs, provenant de partenaires de développement dont les principaux sont la Commission Européenne, la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement et le Programme des Nations Unies pour le Développement. Le 10^e FED (2008 à 2013) accorde au pays 39,6 millions d'euros destinés au soutien budgétaire et aux réformes macro-économiques, auxquels s'ajoutent 30 millions d'euros par an destinés à compenser la perte de revenus sucriers ;

- 69 À ces conditions, nul doute que ce petit pays, qui s'impose comme un véritable laboratoire du développement, soit capable de maintenir le cap de ses ambitions qui l'éloignent chaque jour un peu plus du sous-développement.

BIBLIOGRAPHIE

- Alladin I., 1993, *Miracle in the indian Ocean*, Rose Hill, Maurice, Edition de l'Océan Indien, 179 p.
- Bertile W., 2008, "Un lieu d'évasion fiscale et bancaire", in Jauze J.M. (dir.), *Maurice face à ses nouveaux défis*, Paris, Université de La Réunion - L'Harmattan, 338-340.
- Chateau T., 2004, "Port-Louis au bord de l'asphyxie", *l'éco Austral*, No 181, 56-58.
- Bhoobdasur-Gebert H., 2012, "Pollution : nos rivières en eaux troubles", *lexpress.mu*, 26 août 2012.
- Deloitte & Touche in association with Kemp Chatteris Deloitte & Touche, SIGMA., 2002, *Tourism Development Plan for Mauritius. Final Report*, Mauritius, Ministry of Tourism.
- De Souza C., 2000, *Les jours Kaya*, Editions de l'Olivier, Le Seuil, 123 p.
- Dimou M., 2008, "De la Zone Franche au District Textile : chronique de la « success story » de l'industrialisation mauricienne", in J.M. Jauze, *L'île Maurice face à ses nouveaux défis*, Université de La Réunion - L'Harmattan, 193-203.
- Fauque C., 2002, *L'Aventure du sucre, Beau Plan*, livret du musée du sucre, 63 p.
- Frankel J.A., 2010, "Mauritius : african success story", *NBER working paper series*, <http://www.nber.org/papers/w16569>.
- Gay J.-C., 1998, "La reconquête du front de mer de Port Louis", *Mappemonde*, No 50, juin, 41-43.
- Grégoire E., 2008, "Développement touristique et reproduction sociale à l'île Maurice", *Civilisations*, 57/2008, mis en ligne le 29 décembre 2011.
- Grégoire E., Théry H., 2007, "L'Ogre et le Petit Poucet. Le Brésil et l'île Maurice dans le négoce mondial du sucre", *L'Espace géographique*, 2007/3, 267-282.
- Jaufeerally K., 2008, "L'économie mauricienne face à l'enjeu pétrolier", in Jauze J.M. (dir.), *Maurice face à ses nouveaux défis*, Paris, Université de La Réunion - L'Harmattan, 231-244.
- Jauze J.M., 1998, "Les îles de l'archipel des Mascareignes face au développement", in G. Mainet, *Iles et littoraux tropicaux*, Ouest Editions Presses Académiques, 403-416.
- Jauze J.M., 2001, "Port Louis de l'île Maurice : un port, une capitale", *Mappemonde*, 62 (2001.2), Belin-Reclus, 38-41.
- Jauze J.M. (dir.), 2008, *L'île Maurice face à ses nouveaux défis*, Paris, Université de La Réunion - L'Harmattan, 380 p.
- Jauze J.M., 2009, "Integrated Resort Scheme (IRS) : nouveau souffle pour l'économie mauricienne ou enclaves dorées pour résidents fortunés ?", *Les Cahiers d'Outre-Mer*, No 245, vol. 62, 75-94
- Jauze J.M., 2009, "Bel-Ombre, un village sucrier à l'ère du tourisme intégré", *Les Cahiers d'Outre-Mer*, No 245, vol. 62, 129-134.

Jauze J.M., 2010, "Grand Baie (Maurice) : côté jardin, côté cour", *Cybergeo, Espace, Sociétés, Territoire*, article 490, mis en ligne le 3 mars 2010.

URL : <http://cybergeo.revues.org/index22957.html>

Lamy-Giner M.A., 2006, "Port-Louis et Port Réunion, ports majeurs du Sud-Ouest de l'océan Indien", *Géoconfluences*, 10 p.

Magnan A., 2005, *Tourisme, développement et dynamique territoriale dans l'archipel des Maldives et à l'île Maurice (océan Indien)*, Université Paul Valéry, Thèse de doctorat, Géographie.

Pébarthe H., 2003, *Le tourisme moteur du développement de La République de Maurice ? Un secteur à ménager, des lieux à intégrer*, thèse de doctorat de géographie, Université Paris IV-Sorbonne, 467 p.

Pébarthe H., 2005, "Tourisme et développement d'une île-relais : Maurice fait-elle des miracles ?", *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires*, Editions Karthala, 81-101.

Ribouët G., 2012, "Objectifs du Millénaire. Extrême pauvreté, le talon d'Achille", *lexpress.mu*, 20 septembre 2012.

Singaravélou (dir.), 1997, *Atlas de Maurice*, CEGET-CNRS et DYMSET, Université de Bordeaux 3 – Institut Mahatma Gandhi, 30 cartes + notices.

Rivet A.D., 2012, "Les Chagos en question", *le Défimedia Group*, www.defimedia.info/defi-quotidien/dq-interview/item/13872-les-chagos-en-question.html.

Taglioni F., 1999, "Les limites ethno-sociales du miracle économique mauricien", *Mappemonde*, Paris-Montpellier, 56 (1999.4), 42-44.

Thien Lock Sen N., 1997, *Zone franche mauricienne : Impacts, mutations et perspectives d'avenir*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de La Réunion, 130 f.

Yin P. et al., 1992, *L'île Maurice et sa Zone Franche, la deuxième phase de développement*, Maurice, Editions de l'Océan Indien Ltée, 187 p.

Sites Internet

<http://www.unctad-docs.org/files/UNCTAD-WIR2011-Full-en.pdf>

<http://www.stockexchangeofmauritius.com/historicaldata>

<http://www.gov.mu/portal/goc/ncb/file/ICT-Directory.pdf>

<http://www.gov.mu/portal/sites/ncb/cso/service.htm>

<http://www.maurice-hotels-online.com/actualite-economique-touristique/103-experimentez-tourisme-medical-ile-maurice.html>

<http://www.mauport.com/downloads/annualreport/AR2010.pdf>

ANNEXES

Glossaire

ACP : Afrique, Caraïbe, Pacifique

APE : Accords de Partenariat Economique

AGOA : African Growth Opportunity Act

ASEA : African Stock Exchanges Association

BPML : Business Park of Mauritius Limited

BPO : Business Processing Outsourcing

CBD : Central Business District

CMT : Compagnie Mauricienne de Textile

COI : Commission de l'Océan Indien

COMESA : Common Market for Eastern and Southern Africa

FED : Fonds Européen de Développement

FIU : Financial Intelligence Unit

FSC : Financial Services Commission

FSDA : Financial Services Development Act

GAFI : Groupe d'Action Financière

GBOT : Global Board of Trade

HRDC : Human Resource Development Council

IELS : Institute for Environmental and Legal Studies

IOR : Indian Ocean Rim

IOREC : Indian Ocean Real Estate Company

IRS : Integrated Resort Scheme

MBC : Mauritius Broadcasting Corporation

MCB : Mauritius Commercial Bank

MFD : Mauritius Freeport Development

MOBAA : Mauritius Offshore Business Activities Act

MSC : Mediterranean Shipping Company

MSIRI : Mauritius Sugar Industry Research Institute

NEF : National Empowerment Foundation

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PRIDE : Programme Régional Intégré de Développement des Echanges

RES : Real Estate Scheme

SADC : Southern African Development Community

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

ZFIE : Zone Franche Industrielle d'Exportation

NOTES

1. Souhait exprimé par le Premier ministre Navin Ramgoolam, suite à sa visite officielle à Singapour, avec lequel ont été signés des accords de coopération.
2. En 2000, lors du Sommet du Millénaire, les États membres de l'ONU se sont engagés dans la réalisation de huit objectifs essentiels au développement d'ici 2015 : éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire universelle, promouvoir l'égalité des genres et l'*empowerment* des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH-Sida, la malaria et les autres épidémies/pandémies, préserver l'environnement, développer un partenariat mondial pour le développement.
3. Maurice présente plusieurs caractéristiques des paradis fiscaux : taux d'imposition réduits, secret bancaire et commercial, absence de contrôle des changes, importance du secteur bancaire...
4. Celui-ci relie, depuis 2002, l'Europe, l'Afrique et l'Asie, en passant par l'Afrique du Sud, La Réunion, Maurice, l'Inde et la Malaisie. Il permet l'accès à Internet haut débit (120 Gigabits/seconde).
5. La problématique des Petits États Insulaires en Développement (PEID) est posée par l'ONU en 1994 à la Conférence de la Barbade et a fait l'objet d'une réunion à Maurice en 2005 (10^e anniversaire). Il en est sorti le « Programme d'Action de Maurice ».
6. Navires d'une longueur comprise entre 275 et 305 m, de 12 à 13 m de tirant d'eau, capables de transporter entre 4 000 et 5 000 EVP.
7. 1 roupie = 0,026 euros (septembre 2012).
8. La légine, poisson des mers froides australes, très appréciées des Japonais et des Américains, a une forte valeur commerciale (plusieurs dizaines d'euros le kilo).
9. Tuiles de bois recouvrant les toits et les murs des maisons créoles dans les Mascareignes.
10. On note également de frileux essais de réinvestissement dans la production énergétique : éthanol à partir de la mélasse (groupe Harel Frère devenu Terra), électricité thermique à partir de la bagasse, éolienne (groupe Omnicane).
11. 1 pied = 30,48 cm. 1 m² = 10,76 pieds carrés. Le m² de location de bureau revient entre 5 et 9 euros à Maurice. À la Réunion, ces prix varient entre 15 et 28 euros, en fonction des localisations.
12. Classement établi par les experts des universités américaines de Yale et de Columbia.

RÉSUMÉS

L'île Maurice, petit État indépendant du Sud-Ouest de l'océan Indien, fait figure de pays ayant réussi le pari du développement en dépit de son éloignement géographique des grands centres d'intérêts mondiaux et de ses modestes ressources. Cette réussite, issue de l'expérimentation des recettes de développement des agences mondiales, mais aussi d'une solide volonté intérieure, étonne par l'ampleur des transformations qui affectent le pays. Elle soulève aussi la question de l'originalité et de la valeur du modèle dans un contexte régional de sous-développement. L'article

analyse les conditions de cette « *success story* », son inscription spatiale et les limites du modèle de développement.

Mauritius, a small independent nation in the Southwest of the Indian Ocean, appears as a country which has reached its economic development in spite of its geographical distance from the biggest central places in the world and its modest resources. This success, coming from the experimentation of world agencies recipes, but also from a robust internal will, amazes by the scale of the transformations which affect the country. It also raises the question of the originality and the value of the model in a regional context of underdevelopment. This article analyses the conditions of this “*success story*”, its spatial inscription and the limits of the model of development.

INDEX

Mots-clés : développement, émergence, global business, industrialisation, Maurice, TIC

Keywords : Development, industrialization, ICT

AUTEUR

JEAN-MICHEL JAUZE

CREGUR – Université de La Réunion

Professeur de Géographie

jean-michel.jauze@univ-reunion.fr